L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR P. PIAZZA.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi, 21 Janvier 1828.

Le comité en faveur de l'Administration est informé qu'une assemblée aura lieu ce soir, au lieu et heures ordinaires.

Mr. Pierre Derbigny sera soutenu, à la prochaine élection de Gouverneur, par un grand nombre d'électeurs.

EDITORIAL.

Dans un article du 10 Janvier, le Créole de Donaldsonville se présente comme un nouveau champion de Jackson; et dès son début, il accable du poids de sa colère, les gazettes qui *sont en faveur de l'Administration*. Cependant, en forme d'avant propos, il a soin de nous préparer aux tempêtes de ses diatribes, par une image républicaine de celles de l'océan, auxquelles il *compara* celles des élections. Bientôt, il en vient à *comparer* A. Jackson à Bayard! On chercherait vainement l'à propos et la similitude de cette dernière comparaison, car il n'existe que contrastes entre ces deux personnages. Et l'on a peine à concevoir qu'à l'exception de la bravoure qui leur est commune, on puisse établir entre eux le moindre rapprochement de caractère. Nous nous dispenserons donc de toute dissertation biographique, et nous dirons seulement que c'est prendre le public pour dupe, que de se persuader qu'il suffise de rapprocher des noms disparates pour amener la conviction. Quoiqu'il en soit, l'écrivain no. 1, du Créole, voulait sans doute en appliquant à Jackson un nom célèbre, faire ressortir cette malicieuse antithèse que nous ne pouvons nous refuser à donner à nos lecteurs.

"Adamistes et Jacksonnistes, quelques "mois encore et votre sort sera décidé: "ou vous aurez pour chef le Bayard américain; ou bien l'homme aux grandes "conceptions, aux grands projets, celui "qui s'était mesné proposé de vous faire "faire un tour dans la lune, sera encore "votre président."

Ce serait ici le cas de rendre au n°. 1, du Créole, politesse pour politesse, et de reconnaître en lui cette inconcevable *naïveté* qu'il accorde si libéralement aux gazettes qui sont en faveur de l'Administration, si nous n'étions arrêtés par certaine considération! Avant tout, il nous semblerait nécessaire de nous expliquer, si nous le pouvions, cette étrange menace! *vous aurez pour* CHEF *le Bayard américain, ou bien l'homme aux grands projets &c. sera votre* PRESIDENT! Avant de juger du mérite de la boulée; nous voudrions apprécier au juste, celui d'une proposition qui nous paraît étrange, et savoir pourquoi Bayard-Jackson serait notre *chef* ou Adams notre *président*! cette distinction nous chagrine d'autant plus que, depuis long temps, nous sommes convaincus que c'est à l'établir qu'on veut nous amener; et que le grand but est de nous donner un *chef*, au lieu d'un président. Le héros du Sud, nous effraye donc, en notre qualité de républicain; et en supposant qu'il ait une de ces *âmes* dont la *trempe se rencontre difficilement* et *qu'il faut des siècles pour produire*, nous n'en serions que plus effarouchés sur les conséquences de l'enthousiasme ridicule, de l'idolatrie servile, de ceux qui prodiguent à si bon marché leur adulation; car nous craignons qu'en effet, il ne sache *combler* la *mesure de ses devoirs envers son pays!* du reste, dans une république comme la nôtre, c'est une supposition fort inquiétante, que celle de voir Jackson *contraint de déployer* son *génie militaire*; et nous insistons d'autant plus sur le danger de mettre un militaire sur le fauteuil présidentiel, que ses partisans sont plus portés à faire ressortir en Jackson une une qualité dont se sont fort bien passés jusqu'ici nos présidens; et qui convient mieux à un chef qu'à un premier magistrat. Si l'on nous cite Washington pour exemple, nous dirons que les circonstances lui avaient mis les armes à la main pour arracher son pays à la tyrannie; que c'était en grande partie à lui qu'on devait les institutions républicaines; et que la reconnaissance nationale ne faisait courir aucun risque à la république, fondée par Washington, en lui en confiant, pour un tems limité, les destinées. Nous ajouterons en outre, que son caractère, sa prudence, ses connaissances, le rendaient digne de cette faveur. Mais, de ce que ce grand homme n'a pas abusé de sa situation, et de ses talens militaires; il serait imprudent de conclure que les qualités guerrières sont un titre pour devenir président. Il est par sa place commandant en chef des forces de terre et de mer; et c'est un honneur qui convient au chef du gouvernement; mais la constitution ne dit nullement que ce titre, purement politique, doive jamais entraîner ce magistrat ni sur les flottes ni dans les camps!

(La suite au No. prochain.)

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Substance de la séance de Jeudi, 17 Janvier.

D'après un avis préalable, M. L. H. Moore a présenté un bill intitulé "acte supplémentaire aux différens actes relatifs aux élections communes"—2de. lecture à demain.

Une pétition du Régister des Contrats de ventes, présentée par M. Allard, a été lue et renvoyée à un comité spécial.

M. Mouton a présenté quatre pétitions de des habitants de St. Landry, demandant que de nouveaux incrémens d'élections soit créés—déposée sur le bureau.

Un message du Sénat, requérant le concours de la Chambre aux bills suivants:

Un acte pour recevoir les provisions d'un acte intitulé "acte pour expliquer certains doutes sur la compétence et l'admission de certains témoins" et un acte pour venir au secours de Jean-Pierre Bergeron, de la paroisse inférieure de La Fourche"—Lus pour la 1ère. fois; 2de. lecture à demain.

Par le même message, la Chambre a été informée que le Sénat a adopté, avec quelques amendemens, le bill de la Chambre, supplémentaire à l'acte relatif aux peseurs de coton dans la Ville de la Nlle. Orléans.

M. Hirart, au nom du comité auquel avait été référée la pétition de divers habitants d'Iberville, a présenté le bill suivant: "acte pour amender l'acte autorisant certains habitants de la paroisse d'Iberville à réaliser, par le moyen d'une loterie, la somme d'argent y mentionnée"—Lu pour la 1ère et 2de. fois; 3me. lecture à demain.

M. J. Bernard a présenté un bill intitulé "acte pourvoyant à la nomination d'un inspecteur de farine et de pore, dans la ville de St. Francisville et pour d'autres objets."—2de. lecture à demain.

Un message du Sénat annonçant qu'il s'est insisté de son amendement à la 1ère section du bill supplémentaire à l'acte pour nommer des peseurs de coton.

M. Woodruff a présenté un bill intitulé "acte pour le bénéfice du Collége de la Louisiane"—Lu pour la 1ère. fois, 2de. lecture à Lundi 21.

M. Winfree, au nom du comité auquel avait été référé la pétition de A. G. Penn, a fait son rapport en présentant un bill intitulé "acte pour venir au secours de A. G. Penn"—2de. lecture à demain.

La résolution suivante a été proposée par M. McGuire: Résolu qu'un comité réuni soit nommé par la Chambre et le Sénat, pour visiter l'Asyle des Orphelins.

M. J. Moore a présenté un bill intitulé "acte supplémentaire à l'acte intitulé "acte fixant les compensations des shérifs lorsqu'ils conduisent des prisonniers condamnés" et pour d'autres objets."—2de. lecture à demain.

Ordre du Jour:

Le bill intitulé "acte pour incorporer les commissaires de l'Académie de Covington, et pour d'autres objets."—2de. lecture faite, la 3me. à demain.

Le bill intitulé "acte pour accorder une indemnité à Ch. Cérisay, shérif de la paroisse de St. James" a été lu pour la 3me. fois et pris en considération.

La Chambre s'étant réuni en comité général, a adopté ledit bill.

Le bill du Sénat intitulé "acte relatif à l'affranchissement de l'esclave George; celui relatif au shérif des paroisses St. Charles et St. Jean-Baptiste; celui autorisant les veuves et femmes non-mariées et d'âge, à servir de sécurités, ou à endosser; celui pour amender la 3e. section de l'acte accordant certains privilèges à la ville des Natchitoches, approuvé le 3 Fév. 1819—ont été lus pour la 2de. fois—3e. lecture à demain.

Le bill intitulé "acte pour incorporer la Congrégation Presbytérienne à St. Francisville" a été adopté.

Un message du Sénat demandant le concours de la Chambre à une résolution à l'effet de délibérer aux moyens à employer pour négocier dans les Etats étrangers, un prêt au nom de l'Etat, dont l'interêt n'excéderait pas 5 pr. cent par an, afin d'éteindre les dettes de l'Etat, aux banques, et de pourvoir aux améliorations internes.

Un comité de la part de la Chambre a été nommé à ce effet.

Le bill pour établir une Compagnie de Navigation pour les bayous Plaquemine et Pigeon, a été discuté et adopté.

Celui pour autoriser le trésorier à payer une certaine somme aux personnes y mentionnées, a été lu pour la 3e. fois et adopté.

La Chambre s'est alors ajournée.

Nouvelles Politiques.

Extrait du Journal du Commerce du 23 Nov.

Voilà les troubles de Paris heureusement arrêtés. L'excellent jugement de ses habitans leur a fait comprendre bien vite quel est de nos jours le véritable état de la société. Avant la révolution de 1789, une insurrection pouvait trouver son excuse et peut-être sa justification dans l'absence des garanties légales. Depuis l'établissement du gouvernement représentatif, sous l'empire de la Charte constitutionnelle, le lendemain d'une élection qui promet aux citoyens des représentans et des défenseurs, tout appel à la force eut été de leur part un acte insensé. Aussi, les hommes pieux qui avaient simulé les émeutes de la rue St. Denis, dans l'espoir qu'il en résulterait une insurrection véritable, dont ils se seraient fait un argument auprès des grands collèges électoraux, ont-ils abandonné leur tentative, comme infructueuse et téméraire. *Les novembriseurs* sont rentrés hier au soir dans leurs tanières à la voix de leurs dignes chefs, qui les ouvrent sans doute à Nimes pour prêter main-forte aux amis de Trestaillon, avant que la cour royale ne s'en saisisse. Laissons nos sages magistrats faire justice de ces misérables et de leurs instigateurs, et parlons à nos concitoyens de nos communes espérances.

Déjà nos vœux sont presque accomplis. La monarchie constitutionnelle possède dans les élus des seuls arrondissemens un nombre de défenseurs assez considérable pour lutter avec avantage contre les candidats qui restent à nommer dans les départemens. Fussent-ils tous ministériels les députés des hauts collèges, ils ne seraient pas encore assez nombreux pour détruire les résultats de nos excellentes élections. Mais nous n'avons même rien à redouter de semblable pour celles qui vont s'ouvrir le 24 de ce mois. Ce n'est pas à une simple majorité que nos candidats ont été élus c'est aux trois quarts, aux quatre cinquièmes des voix, et une partie notable des électeurs qui ont choisi, comme l'expression des sentimens du pays, Royer-Collard, les Gautier, les Dupont, les Leyval et les Bertin de Vaux, vont achever l'œuvre de notre délivrance en donnant à ces honorables députés les collègues, amis comme eux de l'ordre légal et des libertés publiques.

C'est en restant fidèles à l'heureuse alliance qui leur a déjà valu tant de succès, que les royalistes constitutionnels imposeront silence à l'odieuse faction qui voudrait les désunir en les calomniant. Mensonges, corruption, faux: rien n'a pu la faire triompher de l'union des citoyens paisible et désintéressés. Elle a eu recours aux plus exécrables machinations, pour tromper les honnêtes gens sur le caractère des élections. Le sang des citoyens égorgés dans la capitale retombera sur sa tête. Les hommes de conscience, soit qu'ils préfèrent pour leurs représentans à la chambre de grands manufacturiers, de riches industriels, soit qu'ils arrêtent leurs choix sur de grandes existences territoriales, se concerteront, se compteront, confondront leurs votes pour écarter de l'urne électorale les fauteurs réactions, les partisans sanguinaires des conspirations de police, serviles instrumens des passions ministérielles.

Les ministres déjà voient leur arrêt écrit sur les bulletins des électeurs. Le bruit public en désigne deux qui se seraient résignés à leur sort: MM. de Villèle et Corbière ont dit-on, offert leur démission. Quand aux autres, on n'en parle pas. Et pourquoi en parlerait-on! Leur existence ministérielle et leur valeur politique sont si peu de chose que jamais on n'a supposé qu'ils pourraient faire obstacle à un arrangement de cabinet.

Voilà dans quelles circonstances les collèges de département vont commencer leurs opérations. D'un côté, ils verront la France pleine de calme, de force et d'espérances; de l'autre une coterie expirante au milieu du sang, et un ministère usé à force de corruption, délaissé par ses agens. Les choix des grands colléges nous sont donc assurés: là aussi triomphera le trône constitutionnel, là aussi la Charte sera sauvée.

FEUILLETON.

Ce n'est pas assez d'avoir de faux électeurs; il faut encore qu'il y ait de faux Osages. Trois individus, se faisant passer pour les sauvages du Missouri, ont parcouru ces jours derniers l'arrondissement de Melun; ils se montraient pour de l'argent comme les Osages véritables, et s'étaient donné pour cornac un prétendu colonel. *J. de Paris*

Les directeurs des Montagnes-Françaises de Lyon, et Mme. Tçurniaire, propriétaire de la ménagerie de Drotteaux, voulant témoigner au public leur reconnaissance pour la bienveillance dont ils ont été l'objet, ont conclu un arrangement pour que les animaux de la ménagerie soient exposés aux regards du public dans le beau jardin des Montagnes. *L'Eléphant* sera libre dans l'arène; il exécutera différens jeux agréables au commandement de son cornac. Pour preuve de sa douceur et de sa docilité, il se laissera conduire par un enfant. Le pélican se promènera majestueusement sur les eaux du grand bassin. *Le Casoüard* et l'*Autruche* feront leur course en pleine liberté. Différens oiseaux et les singes de la ménagerie seront perchés sur les arbres. Le conducteur entrera dans la cage de la *Panthère*, à laquelle il fera exécuter différens jeux agréables en présence des spectateurs, qui ne courront aucun danger, et qui pourront se croire tout transportés dans les forêts du Nouveau-Monde. Voilà un spectacle tout-à-fait romantique.

☞ Nous avons aussi notre ménagerie établie en cette ville, au coin des rues Maligne et Goulet, depuis quelques jours: un éléphant, qu'on dit très-docile, un lion du Sénégal, remarquable par sa noblesse; deux tigres d'Afrique; un juguar (espèce de tigre de l'Amérique du Sud,) et divers autres animaux, sont exposés aux regards des curieux, pour la modique somme de quatre escalins.

Tribunal Correctionnel de PARIS.

M. Hemyle, commissionnaire, traînait une charrette dans la rue de Beaumerie, il passe près un veillard qui cheminait le long du mur, et lui crie *gare*. Vous auriez bien pu, dit l'octogénaire, ne pas attendre pour m'avertir que vous fussiez sur mon dos. Hémile répond à ce reproche par un violent coup de poing lancé dans la poitrine de son adversaire. Le vieux Jouard est renversé, et reçoit à la tête une forte contusion.

Revenu à peine à la santé, il a ce matin redit aux magistrats son accident; le peuple, a-t-il ajouté, criait de toutes part: arrêtez, arrêtez, ce commissionnaire vient d'assassiner un homme. Alors un exempt s'est présenté: il a saisi monsieur.

Hemyle: Je vas vous dire: C'est qu'ayant tiré deux feuilletes de vin pour mon maître, j'avais bu un petit coup; et puis c'était la première fois que *j'allais au brancard*; de sorte que tout cela m'a rendu un peu plus vif que de coutume.

L'âge du blessé rendant l'action du prévenu inexcusable, le tribunal l'a condamné à 2 mois de prison et 16 fr. d'amende.

Variétés.

Après avoir signé certaine ordonnance, un docteur se frottait les mains. Quelqu'un lui conseilla de se les laver.

—Un nommé Rapinat vient d'être condamné à cinq ans de travaux forcés pour avoir pris deux femmes à la fois. Ne s'y était-il pas condamné d'avance?

ENIGME.

Quand on me met au pied, je marche sur la tête.
Devine promptement, ou tu n'es qu'une bête.

CHARADE.

Dans la musique est mon premier;
C'est au milieu de mon dernier
Qu'on doit entendre mon entier.

Le mot du logogriphe de Samedi, est harmonie.

Commercial.

DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES, &c.

Corrigé par Wm. McCawley, pour le prix-courant de J Wilie.

Banque de l'Etat de la Louisiane,	3 pct. prime ventes
Banque d'Orléans,	82 a 83, pas de ventes
Banque de la Louisiane,	2 pr. ct. prime
Banque des Etats-Unis,	point sur la place
Comp. d'Assurance de l'Etat,	point de vente
Comp. d'Assurance de la Louisiane,	idem

PRIX DU FRET.

Pour Liverpool, le Coton par livre,	3-8 sterl.
France, idem idem	1 3-8 cent
le Nord, le Coton par liv.	1-2 cent
idem, le sucre par boucaud,	$5 a 6¼
idem, le tabac par boucaud,	4

CHANGE DE BILLETS, &c.

Billets de banque de la Caroline du Sud ou du Nord, et de la Georgie,	6 à 10 pr. ct. d'esc.
De la Banque des Etats-Unis,	au pair
De la Banque d'Etat au Tennessee,	6 pr ct
De la Mobile,	2 a 3 pr ct
Du Mississipi,	au pair
Doublons Espagnols,	$15 ¾ à 16
Doublons Mexicains,	14 62 à 15 25
Piastres dites Plaques,	8 p ct. d'esc. aux banques
Argent pur, en barres,	au pair, idem

LETTRES DE CHANGE.

Sur Londres,	8 à 8¼ pr cent prime, demandé;
Sur France,	5f. 27½c, quelques ventes
Sur New-York,	2¼ a 3 pr ct. d'escompte
Sur Boston,	idem
Sur Philadelphie,	2¼ a 3 pr ct. d'escompte
Sur Baltimore,	idem

Nouvelles Maritimes.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Eleonore, Child, Boston, R D Shepherd: Brick Thomas et Williams, M'Entire, Baltimore, J W Zachrie et co. Goel. Cahowba, Hewe, Mexique, M P Cougot, Goel. Mary Ann, Burr, Charleston, capitaine Goel. Perun, Toby, St. Barts J W Zachrie et co.

Arrivés.

Bateau de remorque le Post Boy, de la Balize, rapporte que la barque Marguerot et l'Aurora étaient sur la barre, ainsi voiles en dehors de la barre, et six en rivière; il a remorqué le navire Baker, Tillinghast, d'Amsterdam, par voie de St. Thomas.

Goel. Mount Prospect, Wilson, de la Havane, avec des fruits à W Tufts, et à ordre, et $1500 à ordre.

Brick Castillo, Frink, de la Havane, avec 1000 sacs café à ordre, et fruits au capitaine.

Navire Missouri, Rodgers, de Philadelphie, avec une cargaison assortie à Messrs. P E Sorbé, Lockhart et Arrott, G G Stevens, P Dickson, Dicks, Booker et co; G Vance, S Hannon, Newark, Olden et co; T Moore, Rodgers, Slocomb et co; Gordon, Forstall et co; A Fisk et co; T Kentoul, S T Bolson et co.

Navire Baker d'Amsterdam, par la voie de St. Thomas, cargaison, 262 meules à Gottschalk et Reimers, et autres articles au Capitaine à bord.

Bateau à vapeur le Tuscumbia, de Tuscumbia, avec 380 balles coton à Lockhart et Arrott, 195 à Dicks, Booker et co; 15 à Hagan et co; 84 à J G Banks, 68 à M White, 65 à Whithall, Jaudon et co; 10 à J Armer, 25 à J Fowler, 4 à N L Robeson, 6 à W Beal, 9 à J W Breedlove, 5 à Foster et Hutton, 110 aux propriétaires à bord.—2 passagers.

Bateau à vapeur le Fame, Davis, de Mayeville, cargaison à Messrs. J. Simoral, J Clay, M F Maher, Moses Pointe, Ferguson et co; Lockhart et Arrott, C Byrne, York Macalister et co; D Frederick, S Lorelace, W Dobbins, D Adams, Ed. F Winters, G A Lucas, J G Banks.

Bateau à vapeur le Décatur, Dalfores, de Bayou La Fourche, avec 36 boucauds et 4 barils sucre à Toledano et Gaillard; 25 boucauds sucre à A et Z Carelier, 8 balles coton et 44 barils melasse à J Fowler, 58 balles coton à Peyroux, Rivarde et co; 12 barils sucre à M Bermée, 10 balles coton à M Benoist.—16 passagers.

Bateau de remorque Hercules, De Bart, ayant mis en mer le brick Natale, pour Philadelphie; il y avait trois voiles mouillées en dehors de la barre, et deux bâtimens étaient en vue—il est parti de la Balize, hier à 2 heures après midi, le Margaret, l'Aurora et la Fanny, étaient échoués; il a laissé un brick mouillé à la Balize, voulant partir; passé au-dessus de la Balize, les bricks Amélie et Emery—il a remorqué dans le port le brick Belle-Indio, en 5 jours de Campêche.

Bateau à vapeur le Virginia, Vail, de Chitaloosa, avec 12 balles coton à Reynolds, Byrne et co; 15 à J Fowler, jr; 128 à A Fisk et co; 31 à M White, 4 à J G Greeves, 31 à Dicks, Booker et co; 20 à Currell Lessassier, et Kilshaw, 11 à J Hagan et co; 23 à Lee et Williams.—9 passagers.

Bateau à vapeur le Critirion, J Sawyer, de Florence, avec 55 balles coton à Whithall, Jaudon et co; 12 do. à S C & R Bell, 195 à M White, 293 à Lockhart et Arrott, 317 à J Hagan, 102 à J G Banks, 111 à Dicks, Booker et co; 33 à White et McLean, 13 à J Fowler, jr.; 53 à Reynolds et Byrne, 62 à Foster et Hutton, 22 J W Breedlove, 5 barils suif, 2 do fève, 25 frequins graisse, cire jaune, 24 ballots peaux assortie à Mr. Field, à bord.—29 passagers.

Entrés.

Brick mexicain Bello-Indio, Dannez, de Campêche, à F Reynolds, avec une cargaison assortie et 1,700 piastres à B. Gaignard, J W Zacharie et co. et Simon Cucullu.

MEMORANDUM.

Navire Pearl, Teal, et brick Swan Longcope, pour ce port étaient annoncés à Philadelphie le 20 Déc. comme devant partir sous peu.

A N.-York, le 27 Déc. pour la Nlle.-Orléans.

Goel. Industry, Strout, devant partir le 31 Décembre. Goel. Wave; navires Lafayette, Illinois, Mobile.

WILLIAM G. HEWES, No. 9 Camp-street, has for sale, received per ship Calmus, from Marseilles—200 casks claret wine; 500 boxes medoc do.; 50 casks madeira do.; 25 bbls. muscat do; 50 boxes vermicelli; 2 casks verdigris; 320 baskets olive oil; 435 pieces potters; 50 bales and 250 bags cork; 600 boxes St. George's wine; 500 do muscat do; 50 bbls madeira do; 50 bales and 47 jars almonds; 50 boxes macaroni; 2 casks cream tartar; 220 baskets claret bottles; 235 empty jars; 150 jars olives; a lot of fancy baskets; 540 boxes bunch muscatel raisins; 8 bales walnuts; 45 bbls figs.—*In store*, Favel and Sicily Madeira wine; No. 1 and 2 mackerel; sperm candles; black silk hkfs; sheetings and shirtings; cress a la mortair; ravens duck; Russia and German sail cloth; iron grate bars; spelter zinc; linsey woolseys; sewing twine; sulphate of quinine; blacking; ploughs; forgade; Milan steel, &c. Jan 14

TIRAGE

De la 3e. classe de la Loterie de l'Ecole Publique.

☞ Un Lot de 12,000 a été vendu par

BENNET.

N°. 7551 un Gros Lot de $12,000; le N°. 23279, $6,000; le N°. 21984, $3,000; le N°. 6317, $3000; le N°. 13743, $2500; le N°. 15062, $2000; le No. 22105, $1500; le No. 4430, $1000; le No. 0638, $1000; le N°. 8806, $1000; tous les billets terminant par 551, $200; ceux par 279, $100; ceux par 984 ou 317, 50; ceux terminant par 745, 062, 105, 420, 638, 896 $30; ceux terminant par 51, 79, 84, 17, 43, 02, 05, 20, 38, 96, ont gagné 56; ceux terminant par 0, 6 ou 8, ont gagné $5.

Les personnes qui ont eu des billets gagnants sont requises de les présenter, pour en obtenir le payement, ou renouveler dans la 3e. classe de la

Loterie de l'Eglise Catholique,

Au bureau ci-devant de Chartres No. 81, de

BENNET.

LOTERIE

De l'Eglise Catholique

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIE. E CLASSE.

AUTORISÉE PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE,

Au profit de l'Eglise Catholique de St. Martinville.

Le Tirage aura positivement lieu Samedi 16 de Février.

PROSPECTUS.

1	prix de	$ 6,000	est	$ 6,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,500	"	2,500
1	"	2,180	"	2,180
1	"	2,000	"	2,000
6	"	500	"	3,000
12	"	300	"	3,600
156	"	60	"	9,360
780	"	8	"	6,250
7,800	"	4	"	31,200
8,760	prix	24,360 Billets		$ 73,080

Prix des billets $4, les coupons en proportion.

S'adresser au Bureau No. 86, ou au No. 132 rue de Chartres, de

M'ALCOLM,

Où il a été vendu, dans les deux dernières Loteries, des lots montant à plus de 6,400 piastres.

☞ Les numéros tirés de la 11ème. Classe de la Loterie Consolidée de New-York, reçue par le dernier paquebot, sont:

17—43—26—3—16—11.

☞ *Venez chercher votre argent!*

LES PERSONNES QUI ONT GAGNE'

Au Tirage de la Loterie

DES ECOLES PUBLIQUES,

Qui a eu lieu Samedi dernier, sont priées de venir chercher le montant de leurs lots, à l'heureux Bureau de

P.V BARBET,

Rue St. Louis, No. 87,

Qui a vendu un lot de $1000

Et quatre de DEUX-CENTS, et quantité d'autres Lots inférieurs, ou de venir renouveler dans la

LOTERIE

De l'Eglise Catholique;

3e. classe—qui sera tirée *positivement* le 16 de Février, à la Bourse Hewlett.

GROS LOTS

$6,000, 4,000, 3,000, 2500

2,180 2,000, &c. &c.

Prix des billets 4 piastres, les coupons en proportion.

15 janv.

Salle St. Philippe.

MERCREDI, 23 JANVIER 1828.

GRAND BAL

paré et masqué.

Prix d'entrée—Une piastre pour les cavaliers.

☞ Des commissaires sont nommés pour maintenir le bon ordre dans la salle.

SALLE DE JACKSON,

Encoignure de la Nlle. Levée et la rue Girod.

Mercredi, 23 Janvier,

GRAND BAL,

PARE' & MASQUE'.

Prix d'entrée—Six escalins. 21 janv.

RUSSIE ECRUE.—50 balles Russie écrue 4-4, en débarquement du brick Waltham à vendre par C. D. JORDAN,

12 Jan. Rue Gravier, No. 33.

AVIS.—Les souscripteurs à l'Asso-ciation consolidée des cultivateurs de la [illegible] Lundi 28 [illegible] tin, il sera [illegible] directeurs, conformément [illegible] tions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les élections, seront reçues dans l'étude de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. PREVOST,

14 janv. Caissier.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. I. LUNAR, capt. Putnam, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira, si le tems le permet, Mercredi prochain. Pour frêt de 150 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier rang au dessus du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A PERCER.

(On préférerait un port des Antilles.)

Le bon brick la CATHERINE, capitaine Pascal, du port de 170 tonneaux, ayant été complétement réparé à neuf à Hambourg, en Septembre dernier; il est doublé à neuf et cloué et chevillé en cuivre. S'adresser à

15 janv. GOTTSCHALK & REIMERS.

BILLS OF EXCHANGE on England, New-York and Philadelphia, for sale by

Dec 18. S. T. HOBSON & Co.